



FORCE OUVRIERE SYNDICAT DES COMMUNAUX D'AULNAY SOUS BOIS

Aulnay-sous-Bois, le 29 avril 2020

LETTRE OUVERTE À MONSIEUR LE MAIRE D'AULNAY-SOUS-BOIS

Monsieur le Maire,

Une fois de plus, les décisions gouvernementales sont incompréhensibles !

Comment est-il possible d'annoncer l'ouverture le 11 mai des écoles maternelles et élémentaires mais aussi des crèches, sur tout le territoire ?

Les collégiens eux, ne reprendraient le chemin de l'école que le 18 mai suivant une cartographie départementale sous conditions d'évolution favorable de l'épidémie.

En résumé, l'intervention du Premier Ministre, dit ceci : « Nous renvoyons la patate chaude aux collectivités et à la responsabilité des parents ! »

Le département de Seine Saint Denis est un des départements français les plus touchés par la pandémie COVID-19.

En Seine Saint Denis, les Maires des villes Bobigny, Drancy, Saint-Ouen ; Noisy-le-Sec, Le Bourget, Livry-Gargan, Coubron et Le Raincy ont pris leurs responsabilités en refusant l'ouverture des écoles et des crèches. De nombreux Maires ont fait de même sur l'ensemble du territoire Français.

Nous demandons qu'une décision similaire soit prise à Aulnay-sous-Bois.

Force Ouvrière dit NON à l'ouverture des écoles maternelles, élémentaires et des crèches le 11 mai prochain ! Toutes les garanties sanitaires ne sont pas réunies.

Nous n'hésiterons pas à appeler les agents à faire usage de leur droit de retrait le cas échéant et s'il le faut à appeler les personnels à la grève !

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

**NON À L'OUVERTURE DES CLASSES,
LE 11 MAI !
C'EST INACCEPTABLE !!!**

Syndicat Force Ouvrière